

Luxembourg, 31 mai 2022

Luxair s'engage pour des vols neutres en carbone et vise à réduire ses émissions de CO2

Au cours des mois précédents, Luxair a réitéré son engagement en faveur de la décarbonation ainsi que son soutien à la promesse de « neutralité carbone d'ici 2050 ». Aujourd'hui, la compagnie aérienne introduit officiellement un nouveau dispositif pour débiter l'atteinte de cet objectif.

Consciente de l'impact de ses activités sur l'environnement et à l'occasion du Sommet de l'aviation qui s'est tenu à Toulouse en février 2022, Luxair s'est joint aux signataires pour réaffirmer son soutien à la promesse de « neutralité carbone d'ici 2050 ». A ce titre, Luxair, pour qui la responsabilité sociale et environnementale constitue un principe majeur, introduit un nouveau dispositif de « compensation carbone » pour les vols de la classe affaires et vols des forfaits Excellence réservés avec LuxairTours.

Ce nouveau dispositif de compensation carbone s'inscrit dans une démarche globale de réduction de son empreinte environnementale mise en œuvre par Luxair à travers de nombreuses actions déjà implémentées telles que le renouvellement progressif de sa flotte, l'optimisation continue de ses opérations de vols ou encore la réduction du plastique à usage unique à bord de ses vols.

Depuis le 27 mars 2022, la compagnie aérienne nationale a acquis des crédits-carbone pour compenser les émissions de CO2 pour les vols de la classe affaires et vols des forfaits Excellence réservés avec LuxairTours.

Cette compensation prend la forme d'une contribution par Luxair à des projets certifiés visant à développer la gestion durable des énergies renouvelables, la conservation des forêts en Asie du Sud-Est et, plus précisément au Katingan Peatland situé en Indonésie, mais également à accompagner la filière de foyers de cuissons améliorés au Rwanda afin d'améliorer les conditions de vie des communautés locales tout en réduisant la demande en biomasse. Parmi une large sélection de projets, le choix de Luxair s'est ainsi porté sur trois projets répondant aux certifications Verra VCS et United Nations Framework Convention on Climate Change (FCCC). Tous les projets choisis soutiennent les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le nouveau dispositif de compensation carbone de Luxair est désormais appliqué automatiquement, pour les passagers concernés, dès la sélection et réservation de leurs vols Luxair en classe affaires et des vols des forfaits

Excellence LuxairTours. Sur son site internet, la compagnie aérienne identifie ses produits neutres en carbone par un logo dédié, spécialement créé pour ce nouveau dispositif.

D'autres actions en faveur de la neutralité carbone d'ici 2050 sont en cours de développement pour permettre à Luxair d'opérer et voler de manière plus responsable. A plus court terme, Luxair étudie également la possibilité de permettre à ses clients de compenser leurs émissions de CO2 de façon volontaire et ainsi faire un geste pour l'environnement.